



## PROJET PÔLES INTÉGRÉS DE CROISSANCE

### **APPEL A CANDIDATURES**

#### RECRUTEMENT DE QUATRE (04) ASSISTANTS TECHNIQUES EN GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX & SOCIAUX

Postes basés à

- Poste 1 : Atsimo Andrefana et Anosy (poste basé à Toliara)
- Poste 2 : Vatovavy (poste basé à Mananjary)
- Poste 3 : Fitovinany et Atsimo Atsinanana (poste basé à Manakara)
- Poste 2 : Atsinanana et Analanjirofo (poste basé à Toamasina)

*Crédit IDA 69290*

*AMI N° C-347-PIC3/2024*

*Date de lancement : 24 avril 2024*

---

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre des contrats de consultance en objet.
2. La mission des consultants consiste à réaliser les activités ci-après :
  - Préparation de Plans de gestion environnementale et sociale (PGES) et, en tant que de besoin, de Plans de réinstallation (PR) et autres ;
  - Mise en œuvre des PGES et autres Plans ;
  - Montage d'un programme de suivi environnemental et social, incluant des indicateurs, les responsabilités institutionnelles, les coûts associés et autres ;
  - Mise en œuvre du PMPP (consultations publiques afin de connaître leurs opinions, leurs préoccupations ainsi que leurs suggestions à l'endroit d'un projet considéré, dialogue avec des parties prenantes, autres ;
  - Toutes autres activités que la Coordination nationale du Projet lui confie.
3. Les termes de référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site [www.pic.mg](http://www.pic.mg).
4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de recrutement de Consultant Individuel de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », 5ème édition (Septembre 2023) et ses mises à jour. Les trois (03) candidats jugés pertinents par Région, après évaluation des dossiers, seront invités à un entretien afin de détecter le mieux qualifié.
5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Le profil requis est :
  - Diplôme Bacc+4 en sciences de l'environnement ou dans un domaine apparenté
  - Au minimum 3 ans d'Expériences en Etude d'impact environnemental & social et en gestion des risques environnementaux et sociaux ;
  - Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
  - Capacités en bureautique ;

- Permis A ;
- Bonne maîtrise du Français.

Personnalité :

- Sens de la rigueur et de l'organisation ;
- Honnête et intègre ;
- Bonnes aptitudes de travail en équipe ;
- Bonne capacité d'écoute et de communication

Atouts :

- Expériences dans des projets financés par la Banque Mondiale
- Expériences en Réinstallation de personnes
- Connaissance des zones d'intervention
- Connaissance de l'Anglais.

7. Les candidats intéressés doivent envoyer exclusivement par mail leur dossier de candidature, sous format PDF, composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec les références professionnelles, d'une copie certifiée de diplôme le plus élevé ainsi que les attestations de travail au plus tard le **09 mai 2024** à minuit à l'adresse : [procurement@pic.mg](mailto:procurement@pic.mg).
8. L'objet du mail d'envoi doit porter **obligatoirement** la mention suivante « AMI N° C-347-PIC3/2024 – ASSISTANT TECHNIQUE EN GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX & SOCIAUX et en **précisant le lieu choisi** » ».

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

Antananarivo le 24 avril 2024  
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance